



Le 27 mars 2025 à Rennes

Déclaration liminaire

Monsieur Le Président,

Mesdames, Messieurs les membres du Comité Social d'Administration de la DISP Grand Ouest,

Ces dernières semaines, nous subissons un enchaînement d'annonces; toutes plus démagogues et électoralistes les unes que les autres. Si la juste sécurisation de l'ensemble des personnels dans leurs missions, encore plus depuis le drame d'Incarville, est indispensable ; elle ne doit pas se faire au détriment de politiques d'insertion ambitieuses et des ressources humaines.

La nouvelle doctrine ESP du 20 février 2025, découlant du protocole d'Incarville est loin de répondre à nos attentes. Compte tenu des récentes annonces du Garde des Sceaux, La CGT s'interroge sur sa faisabilité et son application. La CGT exige :

- L'uniformisation immédiate des niveaux d'escortes de la nouvelle doctrine ESP sur l'ensemble des DISP ;
- La fin des escortes non armées et l'obligation de les exercer à au moins 3 agents afin de garantir immédiatement la sécurité de nos collègues ;
- L'application stricte de la mesure 33 du protocole Incarville telle qu'elle a été réfléchiée et pensée dans le seul but de favoriser l'équilibre vie professionnelle/vie familiale et non pas dans le but de spolier les agents en y voyant une variable d'ajustement des carences en terme de ressources humaines.

Nous découvrons un budget qui ne permet pas d'être à la hauteur des enjeux ; le nombre de vacances de postes (tout corps confondus) est colossal et rien n'est prévu pour l'endiguer. Pire, les prévisions de recrutements nous font douter d'une amélioration pour les années à venir.

La CGT souhaite que les moyens humains, matériels et réglementaires nécessaires à l'exécution de nos missions de service public soient pris en compte.

Nous tenons à rappeler que le chant des sirènes de l'hypersécuritaire n'apportera pas les effets escomptés. En ce sens nous tenons un discours dissident dans les organisations syndicales et nous le regrettons. Nos missions sont doubles et les budgets doivent s'opérer de paire.

Car l'insertion ne peut se faire sans la sécurité et vice versa.

La sécurité sans les personnels.

La création des prisons haute sécurité (PHS) et d'une éventuelle police pénitentiaire soulèvent des questions quant aux priorités du ministère et à l'avenir de nos métiers.

En effet, avec le nombre exponentiel de postes vacants et une surpopulation carcérale atteignant près de 83 000 détenus, **d'autres urgences devraient être traitées plutôt que de concentrer l'attention médiatique et populiste sur l'ouverture de deux établissements** devant accueillir les plus grands narco-traficants. Rappelant qu'à ce jour, ils ne sont estimés qu'entre 700 et 800.

Pendant ce temps, **nos collègues subissent quotidiennement des conditions de travail dégradées**, la multiplication d'agressions de plus en plus violentes, des démarches administratives exponentielles à moyen constant, des rappels incessants, un manque de moyens criant, des tâches toujours plus importantes et techniques et une hiérarchie toujours plus maltraitante. La prévention des risques psychosociaux (RPS) et la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) semblent aujourd'hui reléguées aux oubliettes...

**Pour La CGT il est urgent de répondre aux problèmes actuels
plutôt que d'en créer de nouveaux.**

La Société attend de nous que nous gardions les personnes qui nous sont confiées mais aussi que nous œuvrions pour les faire sortir dans les meilleures conditions. Aujourd'hui cette dernière phase semble être loin des préoccupations de notre Ministre. Il relaye dans ces annonces une solution simpliste : pour traiter le phénomène délinquant seule l'incarcération, l'enfermement entre quatre murs, suffit.

Il n'en n'est rien. Après la mise en sécurité c'est le retour des personnes placées sous-main de justice qui est en jeu. Pour cela il nous est demandé de relever un grand défi qui malheureusement, aujourd'hui, est mis au banc des considérations de notre Gouvernement et surtout de nos budgets.

Exit les actions d'insertion. Exit les activités en détention.

Hier c'était l'activité surf dans le Morbihan qui était annulé. Aujourd'hui ce sont les activités dites « ludiques » qui sont dans le viseur. Demain ce seront les actions « Pères en prison » de l'association Enjeux d'enfants qui s'arrêteront dans les départements Bretons.

Et pour quel motif : Pour des raisons budgétaires nous dit-on ?

Comment pouvons-nous renier 30 ans d'avancées dans la prise en charge des personnes de manière aussi rapide. Ces choix auront des conséquences. La prévention et la lutte contre la récidive. Sommes nous prêt à assumer leurs conséquences quand nos concitoyens ne comprendront pas que les personnes sortantes de détention n'ont pas opéré les changements escomptés ? Comment expliquer dans le futur que les orientations budgétaires n'auront pas eu de prise sur la lutte contre la récidive ?

Nos décideurs doivent prendre la mesure des enjeux et enfin mettre les moyens nécessaires à la prise en charge complète de nos publics.

La CGT continuera à œuvrer et porter nos combats en ce sens.

Les élues CGT au CSA de la DISP Grand Ouest

